



# LES CONCERTATIONS DIAPASON

## Un Diapason soutenu par Brusano, c'est quoi ?

Le Diapason est une **méthode pour organiser des espaces de concertation multidisciplinaires et interliges** autour d'une problématique identifiée sur un territoire donné, afin de **dégager des accords pour faciliter une organisation social-santé intégrée**. Il traite de l'organisation de l'aide et des soins et vise à permettre aux acteurs d'identifier collectivement des ajustements permettant d'améliorer les accompagnements. Il peut être porté par tout acteur social-santé qui le souhaite et se saisit de la méthode.

## Objectifs du Diapason

- **Identifier les incidents critiques** des parcours d'aide et de soins à partir de la clinique et dégager des solutions structurelles et globales qui peuvent efficacement être implémentées au niveau local ;
- **Permettre aux personnes mandatées de siéger dans le Diapason**, d'assurer le relais vers leur secteur et, à l'inverse, de faire remonter les problématiques et propositions concrètes au sein de la concertation ;
- **Encourager la résolution créative et collective des problèmes**, conduisant à un engagement accru à questionner et améliorer les pratiques existantes ;
- **Standardiser une série de processus** et développer des moyens qui permettent de répondre aux besoins spécifiques des situations complexes.

## Caractéristiques du Diapason

- S'appuie sur un **guide** méthodologique fixant un cadre précis facilitant l'atteinte d'un résultat concret et réaliste.
- **Composition** : 10 à 12 membres (dont 2 représentants d'usagers) + 2 à 3 accompagnants (modérateurs et expert technique), soit 12 à 15 participants
- **Interligne, intersectoriel et multidisciplinaire**
- **Local** ou **régional** selon le sujet
- **Durée déterminée** : une concertation comprend de 5 à 7 séances sur une période déterminée dont le début, la fin et la périodicité sont définis de manière collective avec le groupe concerné (entre 6 mois et 1 an).

- **Groupe fermé** : les membres s'engagent à participer à toutes les séances d'un Diapason.
- **Financement** : forfait octroyé à tous les participants, via la signature d'une convention.

## Rôles des participants

- **Membres** : l'objet de la concertation détermine les acteurs mobilisés, avec une attention à la diversité des profils, métiers, secteurs. Le participant "professionnel" est mandaté par ses pairs (secteur-métier-fonction-institution). Connaît la problématique et a un intérêt pour celle-ci. A une volonté de participer à une réflexion multidisciplinaire et interligne susceptible de proposer des solutions innovantes. *En pratique* : professionnel social-santé actif sur la zone concernée par l'objet du Diapason.
- **Usager** : le participant "patient" ou usager est une personne disposant d'expériences de vécu significatives avec le recours aux services d'aide et de soins. Capable de passer de sa situation individuelle au collectif. Bénéficie en continu du soutien de Brusano. *En pratique* : les patients-formateurs de la LUSS, experts du vécu du SPF, patient-partenaire, pair-aidant...
- **Modérateurs** : accompagnent chaque concertation au niveau du processus et veillent au respect du cadre défini dans le guide méthodologique. Initient et organisent les rencontres, soutiennent les relations interpersonnelles, stimulent les échanges, motivent, relancent, font le lien entre les différentes rencontres d'une concertation. S'assurent d'avoir un lieu de rencontre. Collaborent avec l'expert technique entre les rencontres pour faire aboutir le groupe au résultat fixé par consensus. *En pratique* : travaillent en binôme, expérience pratique social-santé et expérience en animation de groupe.
- **Expert technique** : accompagne le cas échéant une concertation afin d'assurer au groupe un soutien spécialisé sur la problématique traitée et le contenu.

## Rôle de Brusano

L'association met à disposition le guide méthodologique Diapason, stimule et accompagne son utilisation. Elle assure l'accès au financement, la capitalisation des pratiques et facilite la diffusion du résultat de la concertation par l'usage de ses canaux de communication.

**+32 2 880 29 80**  
helpdesk@brusano.brussels  
**www.brusano.brussels**

